

La rédaction de "L'Avenir" vote la grève

■ Les journalistes du groupe de presse namurois exigent de meilleures conditions de départ.

Le torchon brûle à nouveau entre la direction et le personnel des Éditions de l'Avenir. Cette fois, la tension se cristallise sur les rédactions du groupe de presse namurois. Les journalistes, réunis mardi après-midi en assemblée générale, ont voté à la quasi-unanimité en faveur du "principe de faire grève". Sur la centaine de journalistes présents (le groupe en compte 150 sur un effectif total de 250 personnes), il y a eu six abstentions et trois "contre". La motion de méfiance envers le directeur des rédactions, Philippe Lawson, a également fait l'objet d'un nouveau vote, lequel s'est soldé, là aussi, par une quasi-unanimité (moins trois abstentions).

Les membres de la rédaction avaient pris l'initiative de se réunir à la suite du refus de la direction d'appliquer la convention en vigueur pour les journalistes dans le cadre du plan de restructuration du groupe contrôlé par Nethys. "Contrairement à ce qu'affirme la direction, explique Philippe Leruth, journaliste et représentant du syndicat CNE, nous n'avons pas du tout dénoncé l'accord. Ce que demandent les délégués AJP

(Association des journalistes professionnels, Ndlr), c'est que la convention de travail et de rémunération des journalistes soit respectée." Et M. Leruth d'ajouter que ce respect représente un coût de 180 000 euros sur un plan social estimé à neuf millions. Soit moins de 2 %.

Une "liste noire" de journalistes ?

En décembre, le personnel et la direction des Éditions de l'Avenir s'étaient accordés sur le départ de 45 équivalents temps plein, sur une base volontaire, dont 31,74 au sein des rédactions de l'Avenir. Le problème est que, parmi les journalistes candidats au départ, on serait très loin du compte. Il manquerait les deux tiers. Des candidats qui ont, en principe, jusqu'à jeudi minuit pour se faire connaître auprès de la direction.

Faute d'atteindre le quota "journalistes" et refusant d'accéder à la demande de l'AJP, la direction des Éditions de l'Avenir aurait décidé d'envoyer au ministère des Affaires économiques, dès le 18 février, la liste des candidats au départ volontaire complétée par sa propre liste de journalistes à licencier. Ce qui a poussé les représentants de la rédaction à accuser la direction d'avoir élaboré de longue date une "liste noire" visant à écarter les journalistes qui la gênent. Ce que la direction dément.

P.-F.L. (avec Belga)